

## Annexe I

### ERASMUS+ LEARNING AGREEMENT – STUDENT MOBILITY FOR TRAINEESHIPS<sup>1</sup>

#### CONTRAT PEDAGOGIQUE – MOBILITE ETUDIANTE DE STAGE

Academic year/Année académique 20../20..

Trainee Stagiaire	Last name(s) Nom(s)	First name(s) Prénom(s)	Date of birth Date de naissance	Nationality <sup>2</sup> Nationalité	Gender [Male/Female/ Undefined] Genre [M/F/Non défini]	Level of education (EQF level) <sup>3</sup> Niveau d'études (niveau CEC)	Field of education <sup>4</sup> Domaine d'études
Beneficiary organisation <sup>5</sup> Organisme bénéficiaire	Name Nom	Faculty/ Department Faculté/ Département	Erasmus code <sup>6</sup> (if applicable) Code Erasmus (si applicable)	Address Adresse	Country Pays	Contact* person name <sup>7</sup> ; email Nom de la personne de contact ; adresse mail	
Sending Institution [only if different from Beneficiary Organisation Organisme d'envoi [seulement si différent de l'organisme bénéficiaire]	Name Nom	Faculty/ Department Faculté/ Département	Erasmus code (if applicable) Code Erasmus (si applicable)	Address Adresse	Country Pays	Contact person name; email Nom de la personne de contact ; email	
Receiving Organisation Organisme d'accueil	Name Nom	Department Département	Address; website Adresse ; site internet	Country Pays	Size Taille	Contact person name <sup>8</sup> ; position; e-mail Nom de la personne de contact ; fonction ; email	Mentor <sup>9</sup> name; position; e-mail Nom du tuteur ; fonction ; email
					<input type="checkbox"/> < 250 employees <input type="checkbox"/> < 250 employés <input type="checkbox"/> > 250 employees <input type="checkbox"/> >250 employés		

## BEFORE THE MOBILITY – AVANT LA MOBILITE

<p><i>Table A - Traineeship Programme at the Receiving Organisation</i> <b>Tableau A – programme de stage dans l'organisme d'accueil</b></p> <p>Planned period of the physical component: [day (optional)/month/year] ..... to [day (optional)/month/year] .....</p> <p>Période de mobilité physique prévue : [jour (optionnel)/mois/année] .....à [jour (optionnel)/mois/année].....</p> <p>If applicable, planned period of the virtual component: [day (optional)/month/year] ..... to [day (optional)/month/year] .....</p> <p>Si applicable, période d'activité virtuelle prévue : de [mois/année] .....à [mois/année].....</p>	
Traineeship title / <b>Intitulé du stage :</b>	Number of working hours per week: <b>Nombre d'heures travaillées par semaine :</b>
Detailed programme of the traineeship (including the virtual component, if applicable) <b>Programme détaillé du stage (y compris la composante virtuelle, si applicable) :</b>	
Traineeship in digital skills <sup>10</sup> : Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> <b>Stage dans le domaine des compétences numériques : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></b>	
Knowledge, skills and competences to be acquired by the end of the traineeship (expected Learning Outcomes): <b>Connaissances, aptitudes et compétences à acquérir par le stagiaire au cours du stage (résultats d'apprentissage attendus) :</b>	
Monitoring plan / <b>Plan de suivi :</b>	
Evaluation plan / <b>Plan d'évaluation :</b>	
The level of language <sup>11</sup> competence in _____ [indicate here the main language of work] that the trainee already has or agrees to acquire by the start of the mobility period is: Le niveau de <b>compétence linguistique</b> en _____ [indiquer ici la langue principale de travail] que le stagiaire possède ou s'engage à acquérir avant le début de la période de stage est :  A1 <input type="checkbox"/> A2 <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> B2 <input type="checkbox"/> C1 <input type="checkbox"/> C2 <input type="checkbox"/> Native speaker / <b>Locuteur natif</b> <input type="checkbox"/>	

**Table B - Sending Institution / Tableau B – Organisme d’envoi**

Please use only one of the following two boxes<sup>12</sup> / Merci de compléter une seule des deux options ci-dessous :

1. The traineeship is **embedded in the curriculum** and upon satisfactory completion of the traineeship, the institution undertakes to:

**La période de stage fait partie intégrante du programme d’études et, sous réserve d’une réalisation satisfaisante, l’établissement s’engage à :**

Award .....ECTS credits <sup>13</sup> (or equivalent) Attribuer.....crédits ECTS (ou équivalent)	Give a grade based on: Traineeship certificate <input type="checkbox"/> Final report <input type="checkbox"/> Interview <input type="checkbox"/> Attribuer une note sur la base de : attestation de stage <input type="checkbox"/> rapport final <input type="checkbox"/> entretien <input type="checkbox"/>
Record the traineeship in the trainee's Transcript of Records and Diploma Supplement (or equivalent) Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> Indiquer la période de stage dans le relevé de notes du stagiaire et dans le supplément au diplôme (ou équivalent) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Record the traineeship in the trainee's Europass Mobility Document: Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> Indiquer la période de stage dans l'Europass Mobilité du stagiaire : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

2. The traineeship is **voluntary** and, upon satisfactory completion of the traineeship, the institution undertakes to:

**Le stage est optionnel (facultatif) et, sous réserve d’une réalisation satisfaisante, l’établissement s’engage à :**

Award ECTS credits (or equivalent): Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> Attribuer des crédits ECTS (ou des crédits équivalents) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	If yes, please indicate the number of credits: Si oui, merci d’indiquer le nombre de crédits :
Give a grade: Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> Attribuer une note : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	If yes, please indicate if this will be based on: Traineeship certificate <input type="checkbox"/> Final report <input type="checkbox"/> Interview <input type="checkbox"/> Si oui, merci d’indiquer sur quelle base : attestation de stage <input type="checkbox"/> rapport final <input type="checkbox"/> entretien <input type="checkbox"/>
Record the traineeship in the trainee's Transcript of Records: Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> Indiquer la période de stage dans le relevé de notes du stagiaire : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Record the traineeship in the trainee's Diploma Supplement (or equivalent) Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> Indiquer la période de stage dans le supplément au diplôme (ou équivalent) Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
Record the traineeship in the trainee's Europass Mobility Document: Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> Indiquer la période de stage dans l'Europass Mobilité du stagiaire : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

**Accident insurance for the trainee**

**Assurance accident du travail pour le stagiaire**

The beneficiary organisation will provide an accident insurance to the trainee (if not provided by the Receiving Organisation): Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> L’organisme bénéficiaire fournira au stagiaire une assurance accident du travail (s’il n’est pas assuré par l’organisme d’accueil) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	The accident insurance covers: - accidents during travels made for work purposes: Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> - accidents on the way to work and back from work: Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> L’assurance accident couvre : - les accidents survenus pendant les déplacements professionnels : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> - les accidents survenus sur les trajets domicile-travail : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
The beneficiary organisation will provide a liability insurance to the trainee (if not provided by the Receiving Organisation): Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> L’organisme bénéficiaire fournira au stagiaire une assurance responsabilité civile (s’il n’est pas couvert par l’organisme d’accueil) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	

**Table C - Receiving Organisation**

**Tableau C – Organisme d’accueil**

The Receiving Organisation will provide financial support to the trainee for the traineeship: Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> L’organisme d’accueil accordera au stagiaire une aide financière pendant son stage : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	If yes, amount (EUR/month): ..... Si oui, montant (EUR/mois) : .....
The Receiving Organisation will provide a contribution in kind to the trainee for the traineeship: Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> If yes, please specify: L’organisme d’accueil accordera au stagiaire des avantages en nature : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Si oui, préciser :	
The Receiving Organisation will provide an accident insurance to the trainee (if not provided by the beneficiary organisation): Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> L’organisme d’accueil fournira au stagiaire une assurance accident du travail (s’il n’est pas couvert par l’organisme bénéficiaire) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	The accident insurance covers: - accidents during travels made for work purposes: Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> - accidents on the way to work and back from work: Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> L’assurance accident couvre : - les accidents survenus pendant les déplacements professionnels : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> - les accidents survenus sur les trajets domicile-travail : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
The Receiving Organisation will provide a liability insurance to the trainee (if not provided by the beneficiary organisation): Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/> L’organisme d’accueil fournira au stagiaire une assurance responsabilité civile (s’il n’est pas couvert par l’organisme bénéficiaire) : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
The Receiving Organisation will provide appropriate support and equipment to the trainee. L’organisme fournira au stagiaire les équipements adaptés et lui apportera un accompagnement pendant son stage.	
Upon completion of the traineeship, the Receiving Organisation undertakes to issue a traineeship certificate within 5 weeks after the end of the traineeship. Sous réserve de la réalisation complète de la période de stage, l’organisme d’accueil s’engage à délivrer une attestation de stage dans un délai de 5 semaines à compter de la date de fin du stage.	

By signing this document, the trainee, the beneficiary organisation, the receiving organisation [and the sending institution, if different from the beneficiary organisation] confirm that they approve the learning agreement and that they will comply with all the arrangements agreed by all parties. The trainee and receiving organisation will communicate to the sending institution [and beneficiary organisation, if different from the sending institution] any problem or changes regarding the traineeship period. The sending institution [and the beneficiary organisation, if different from the sending institution] and the trainee should also commit to what is set out in the Erasmus+ grant agreement. The sending institution [and the receiving institution [if the receiving organisation is a higher education institution] undertake[s] to respect all the principles of the Erasmus Charter for Higher Education relating to traineeships.

En signant ce document, le stagiaire, l'organisme bénéficiaire et l'organisme d'accueil [et l'établissement d'envoi, si différent de l'organisme bénéficiaire] confirment qu'ils approuvent le contrat pédagogique et qu'ils se conforment aux dispositions acceptées par toutes les parties. Le stagiaire et l'organisme d'accueil communiqueront à l'organisme d'envoi [et à l'organisme bénéficiaire, si différent de l'organisme d'envoi] tout problème ou toute modification relatifs à la période de stage. L'organisme d'envoi [et l'organisme bénéficiaire, si différent de l'organisme d'envoi] et le stagiaire s'engagent également à respecter les termes du contrat de mobilité. L'organisme d'envoi et l'organisme d'accueil [si l'organisme d'accueil est un établissement d'enseignement supérieur] sont soumis au respect des principes de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur en matière de stages.

<b>Commitment Engagement</b>	<b>Name Nom</b>	<b>Email Adresse mail</b>	<b>Position Fonction</b>	<b>Date Date</b>	<b>Signature Signature</b>
Trainee Stagiaire			<i>Trainee Stagiaire</i>		
Responsible person <sup>14</sup> at the beneficiary organisation Personne responsable de l'organisme bénéficiaire					
[Responsible person <sup>15</sup> at the sending institution, if different from the beneficiary organisation] [Personne responsable dans l'organisme d'envoi, si différent de l'organisme bénéficiaire]					
Supervisor at the receiving organisation Superviseur <sup>16</sup> de l'organisme d'accueil					

## DURING THE MOBILITY – PENDANT LA MOBILITE

<p><i>Table A2 - Exceptional Changes to the Traineeship Programme at the Receiving Organisation</i> (to be approved by e-mail or signature by the student, the responsible person in the Sending Institution and the responsible person in the receiving organisation) <b>Tableau A2 – Modifications exceptionnelles du programme de stage dans l'organisme d'accueil</b> (à approuver par mail ou à faire signer par l'étudiant et les personnes responsables dans l'organisme d'envoi et l'organisme d'accueil)</p> <p>Planned period of the mobility: from [day (optional)/month/year] ..... till [day (optional)/month/year] ..... If applicable, planned period(s) of the virtual mobility: from [day (optional)/month/year] ..... till [day (optional)/month/year] ..... Période de mobilité prévue : de [jour (optionnel)/mois/année].....à [jour (optionnel)/mois/année]..... Si applicable, période(s) d'activité virtuelle prévue : de [jour (optionnel)/mois/année].....à [jour (optionnel)/mois/année].....</p>	
Traineeship title / Intitulé du stage :	Number of working hours per week: Nombre d'heures travaillées par semaine :
Detailed programme of the traineeship period (including the virtual component, if applicable) Programme détaillé du stage (période virtuelle incluse, si applicable) :	
Knowledge, skills and competences to be acquired by the end of the traineeship (expected learning outcomes): Connaissances, aptitudes et compétences à acquérir par le stagiaire au cours du stage (résultats d'apprentissage attendus) :	
Monitoring plan / Plan de suivi :	
Evaluation plan / Plan d'évaluation :	

## AFTER THE MOBILITY – APRES LA MOBILITE

<i>Table D - Traineeship Certificate by the Receiving Organisation</i> <i>Tableau D – Attestation de stage de l'organisme d'accueil</i>
Name of the trainee / <b>Nom du stagiaire :</b>
Name of the Receiving Organisation / <b>Nom de l'organisme d'accueil :</b>
Sector of the Receiving Organisation / <b>Secteur d'activité de l'organisme d'accueil :</b>
Address of the Receiving Organisation [street, city, country, phone, e-mail address], website: <b>Coordonnées de l'organisme d'accueil [rue, ville, pays, téléphone, adresse mail], site internet :</b>
Start date and end date of the complete traineeship (incl. virtual component, if applicable): from [day/month/year] ..... to [day/month/year] ..... <b>Dates de début et de fin du stage réalisé (période virtuelle incluse, si applicable) : du [jour/mois/année].....au [jour/mois/année].....</b> Start date and end date of physical component: from [day/month/year] ..... to [day/month/year] ..... <b>Dates de début et de fin de la période de mobilité physique : du [jour/mois/année].....au [jour/mois/année].....</b>
Traineeship title: / <b>Intitulé du stage :</b>
Detailed programme of the traineeship period including tasks carried out by the trainee (including the virtual component, if applicable) : <b>Programme détaillé de la période de stage, y compris les tâches réalisées par le stagiaire (période virtuelle incluse, si applicable) :</b>
Knowledge, skills (intellectual and practical) and competences acquired (achieved Learning Outcomes): <b>Connaissances, aptitudes (intellectuelles et pratiques) et compétences acquises (résultats d'apprentissage obtenus) :</b>
Evaluation of the trainee / <b>Evaluation du stagiaire :</b>
<b>Date :</b>
Name and signature of the Supervisor at the Receiving Organisation : <b>Nom et signature du superviseur de l'organisme d'accueil :</b>

<sup>1</sup> In case the mobility combines studies and traineeship, the mobility agreement for studies template should be used and adjusted to fit both activity types.

En cas de mobilité combinant études et stage, le modèle du contrat d'études devra être utilisé et adapté aux 2 types d'activités.

<sup>2</sup> Country to which the person belongs administratively and that issues the ID card and/or passport.

Pays dont la personne dépend administrativement et qui a délivré la carte d'identité ou le passeport.

<sup>3</sup> **Level of education:** Short cycle (EQF level 5) / Bachelor or equivalent first cycle (EQF level 6) / Master or equivalent second cycle (EQF level 7) / Doctorate or equivalent third cycle (EQF level 8). EQF level codes 5 to 8 are equivalent to the ISCED levels 5 to 8.

**Niveau d'études :** Cycle court (CEC niveau 5) / Licence ou équivalent 1<sup>er</sup> cycle (CEC niveau 6) / Master ou équivalent 2<sup>ème</sup> cycle (CEC niveau 7) / Doctorat ou équivalent 3<sup>ème</sup> cycle (CEC niveau 8).

<sup>4</sup> **Field of education:** The ISCED-F 2013 search tool available at [http://ec.europa.eu/education/tools/isced-f\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/tools/isced-f_en.htm) detailed field of education and training that is closest to the subject of the degree to be awarded to the trainee by the sending institution.

**Domaine d'éducation :** l'outil de recherche CITE-F 2013 disponible sur [http://ec.europa.eu/education/tools/isced-f\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/tools/isced-f_en.htm) détaille les domaines de l'enseignement et de la formation qui se rapprochent le plus du diplôme qui sera délivré au stagiaire par l'organisme d'envoi.

<sup>5</sup> In the case of outgoing mobility, the beneficiary organisation is the sending institution.

Pour les mobilités sortantes, l'organisme bénéficiaire est l'organisme d'envoi.

<sup>6</sup> **Erasmus code:** a unique identifier that every higher education institution that has been awarded with the Erasmus Charter for Higher Education (ECHE) receives. It is only applicable to higher education institutions located in EU Member States and third countries associated to the programme.

**Code Erasmus :** identifiant unique pour tout établissement d'enseignement supérieur titulaire de la charte Erasmus pour l'enseignement supérieur (ECHE). Concerne uniquement les établissements situés dans les pays membres de l'Union européenne et les pays tiers associés au programme.

<sup>7</sup> **Contact person at the sending institution:** a person who provides a link for administrative information and who, depending on the structure of the higher education institution, may be the departmental coordinator or will work at the international relations office or equivalent body within the institution.

**Personne de contact dans l'organisme d'envoi :** personne qui assure le lien pour les informations administratives et qui, selon la structure de l'établissement d'enseignement supérieur, peut être le coordinateur du département ou travailler au bureau des relations internationales ou dans un service équivalent au sein de l'établissement.

<sup>8</sup> **Contact person at the receiving organisation:** a person who can provide administrative information within the framework of Erasmus+ traineeships.

**Personne de contact dans l'organisme d'accueil :** personne pouvant donner des informations administratives dans le cadre des stages Erasmus+.

<sup>9</sup> **Mentor:** the role of the mentor is to provide support, encouragement and information to the trainee on the life and experience relative to the organisation (culture of the organisation, informal codes and conducts, etc.). Normally, the mentor should be a different person than the supervisor.

**Tuteur :** son rôle est d'apporter aide, encouragement et information au stagiaire sur la vie et l'expérience de l'entreprise (culture d'entreprise, codes informels et comportements, etc.). Normalement, le tuteur et le superviseur doivent être deux personnes différentes.

<sup>10</sup> **Traineeship in digital skills:** any traineeship where trainees receive training and practice in at least one or more of the following activities: digital marketing (e.g. social media management, web analytics); digital graphical, mechanical or architectural design; development of apps, software, scripts, or websites; installation, maintenance and management of IT systems and networks; cybersecurity; data analytics, mining and visualisation; programming and training of robots and artificial intelligence applications. Generic customer support, order fulfilment, data entry or office tasks are not considered in this category.

**Stage dans le domaine des compétences numériques :** tout stage au cours duquel le stagiaire se forme et met en pratique une ou plusieurs des activités suivantes : marketing numérique (exemples : gestion de médias sociaux, analyse Web) ; conception numérique graphique, mécanique ou architecturale ; développement d'applications, de logiciels, de scripts ou de sites ; installation, maintenance et gestion de systèmes et de réseaux informatiques ; sécurité des systèmes d'informations ; analyse de données ; extraction et visualisation ; programmation et tests d'applications pour robots et intelligence artificielle. Assistance clients, réalisation de commandes, saisies de données et tâches administratives ne sont pas concernées.

<sup>11</sup> **Level of language competence:** a description of the European Language Levels (CEFR) is available at:

**Niveau de compétences linguistiques :** une information sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR) est disponible sur : <https://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr>

<sup>12</sup> **There are two different provisions for traineeships:**

**Il existe 2 possibilités pour les stages :**

1. Traineeships embedded in the curriculum (counting towards the degree);  
Stage faisant partie intégrante du programme d'études (comptant dans le diplôme)
2. Voluntary traineeships (not obligatory for the degree);  
Stage optionnel (non obligatoire pour l'obtention du diplôme)

<sup>13</sup> **ECTS credits or equivalent:** in countries where the "ECTS" system is not in place, "ECTS" needs to be replaced in all tables by the name of the equivalent system that is used and a web link to an explanation to the system should be added.

**Crédits ECTS (ou équivalent) :** dans les pays où le système ECTS n'est pas utilisé, le système « ECTS » devra être remplacé dans tous les tableaux par le système équivalent, et un lien internet vers une explication du système devra être ajouté.

<sup>14</sup> **Responsible person at the beneficiary organisation:** this person is responsible for signing the learning agreement, amending it if needed and if the beneficiary organisation is the sending institution, is responsible for recognising the credits and associated learning outcomes on behalf of the responsible academic body as set out in the learning agreement. The name and email of the responsible person must be filled in only in case it differs from that of the contact person mentioned at the top of the document.

**Personne responsable dans l'organisme bénéficiaire :** personne responsable signataire des contrats pédagogiques, pouvant les modifier si nécessaire et qui, si l'organisme bénéficiaire est l'organisme d'envoi, est responsable de la reconnaissance des crédits et des résultats d'apprentissage associés, au nom de l'entité académique responsable indiquée dans le contrat pédagogique. Le nom et l'adresse électronique de la personne responsable devront être indiqués uniquement s'ils diffèrent de ceux de la personne de contact indiquée au début du document.

<sup>15</sup> **Responsible person at the sending institution:** this person is responsible for signing the learning agreement, amending it if needed and if the beneficiary organisation is not the sending institution, is responsible for recognising the credits and associated learning outcomes on behalf of the responsible academic body as set out in the learning agreement. The name and email of the responsible person must be filled in only in case it differs from that of the responsible person at the beneficiary organisation.

**Personne responsable dans l'organisme d'envoi :** personne responsable signataire des contrats pédagogiques, pouvant les modifier si nécessaire et qui, si l'organisme bénéficiaire est différent de l'organisme d'envoi, est responsable de la reconnaissance des crédits et des résultats d'apprentissage associés, au nom de l'organisme d'envoi.

---

l'entité académique responsable indiquée dans le contrat pédagogique. Le nom et l'adresse électronique de la personne responsable devront être indiqués uniquement s'ils diffèrent de ceux de la personne de contact indiquée au début du document.

<sup>16</sup> **Supervisor at the receiving organisation:** this person is responsible for signing the learning agreement, amending it if needed, supervising the trainee during the traineeship and signing the Traineeship Certificate. The name and email of the supervisor must be filled in only in case it differs from that of the contact person mentioned at the top of the document.

**Superviseur dans l'organisme d'accueil :** personne responsable de la signature du contrat pédagogique (et des modifications qui y seront apportées si nécessaire) et de l'attestation de stage, qui supervise le stagiaire pendant son stage. Le nom et l'adresse électronique du superviseur doivent être indiqués uniquement dans le cas où celui-ci diffère de la personne contact indiquée au début du document.

## Annexe II

<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/charte-de-letudiant-erasmus-0>



# Charte de l'étudiant erasmus

Le programme Erasmus+ a pour objectif de soutenir le développement éducatif, professionnel et personnel des étudiants et des diplômés participants. Il vise également à promouvoir l'égalité des chances et l'égalité d'accès, l'inclusion, la diversité et l'équité à travers l'ensemble de ses actions. Enfin, le programme contribue à la réalisation des objectifs de l'UE dans les domaines de la transformation numérique, du développement durable et de la citoyenneté active. Reflétant les valeurs et les priorités indiquées ci-dessus, la charte de l'étudiant Erasmus a pour objet d'informer correctement les participants de leurs droits et de leurs obligations et d'optimiser leur mobilité.

**Programme  
Erasmus+  
2021-2027**

**Enrichit les vies,  
ouvre les esprits.**

### AVANT LA PÉRIODE DE MOBILITÉ

#### VOS DROITS

Vous avez le droit d'obtenir des indications sur la procédure de candidature et des informations sur l'établissement/l'organisation d'accueil, ainsi que sur les activités disponibles pendant la période de mobilité à l'étranger.

Vous avez droit à un préfinancement

- dans les 30 jours civils suivant la signature de la convention par les deux parties ou
- dès réception de la confirmation d'arrivée, et au plus tard à la date de début de la période de mobilité.

Si vous participez au programme dans le cadre de la mobilité des étudiants à des fins d'études, vous devez être en mesure de signer un contrat pédagogique numérique

en ligne détaillant les activités à l'étranger. En accord avec votre établissement, vous pouvez signer le contrat pédagogique en ligne via l'application mobile Erasmus+.

Vous êtes en droit d'obtenir des informations sur les procédures de reconnaissance automatique et le système de notation en vigueur dans l'établissement d'accueil.

Vous êtes en droit d'obtenir des informations sur les démarches à effectuer pour contracter une assurance, trouver un logement ou obtenir un visa (s'il y a lieu) et sur les infrastructures/aides disponibles pour les personnes ayant des besoins particuliers.

#### VOS DEVOIRS ET OBLIGATIONS

Vous devez signer une convention de subvention avec l'établissement d'origine et un contrat pédagogique avec l'établissement d'origine et l'établissement d'accueil, détaillant les activités prévues à l'étranger et servant de base à la reconnaissance automatique de votre période de mobilité à l'étranger (en présentant en détail les crédits

que vous devriez capitaliser et qui compteront dans l'obtention de votre diplôme dans votre pays d'origine).

Une fois votre candidature retenue, vous devrez passer un test linguistique en ligne gratuit au moyen de l'outil de soutien linguistique en ligne (Online Linguistic Support - OLS) (pour autant qu'il soit disponible dans la principale langue d'étude ou de travail que vous utiliserez à

## Erasmus+ — Enrichit les vies, ouvre les esprits.

l'étranger), de manière à évaluer votre niveau et à pouvoir profiter de fonctionnalités spécifiques adaptées à vos besoins d'apprentissage des langues, qui vous permettront de tirer le meilleur parti de votre période d'apprentissage à l'étranger.

Après avoir reçu de votre établissement d'enseignement supérieur les informations et les indications nécessaires pour souscrire une assurance, vous devrez veiller à bénéficier d'une couverture d'assurance maladie pendant votre séjour à l'étranger. Si votre cas relève de la mobilité des étudiants à des fins de stage, vous devrez veiller, avec votre établissement ou entreprise d'accueil, à vous couvrir également en responsabilité civile et contre les accidents.

### PENDANT LA PÉRIODE DE MOBILITÉ

## VOS DROITS

Vous avez droit à l'égalité de traitement avec les étudiants/ employés nationaux et à l'absence de discrimination fondée sur l'âge, l'origine ethnique, la race, la nationalité, l'appartenance à une minorité nationale, la culture, la langue, le sexe, l'orientation sexuelle, l'état civil, les responsabilités familiales ou parentales, la maladie, la validité ou l'invalidité, l'état de santé mentale, l'apparence physique, le milieu socio-économique, la foi ou la confession religieuse ou leur absence, l'affiliation ou les opinions politiques ou leur absence, ou toute autre distinction sans pertinence.

Pendant toute votre période de mobilité, vous avez droit à la liberté académique dans la communication ou le partage d'idées et de faits, ainsi que dans toute recherche que vous pourriez entreprendre.

Vous avez droit aux services des réseaux de tutorat et de parrainage s'ils existent dans l'établissement ou l'organisation d'accueil.

Vous avez le droit de vous faire entendre au sein des organisations d'étudiants sur le campus et d'obtenir des informations sur leurs activités, les systèmes de gouvernance et d'assurance de la qualité de l'établissement d'accueil, ainsi que tout service utile d'aide aux étudiants (par exemple, les associations d'étudiants et les représentants des étudiants, les médiateurs).

Vous avez droit au maintien des bourses d'études ou prêts pour étudiants de votre pays d'origine pendant votre séjour à l'étranger.

Vous avez droit à une aide financière supplémentaire, sous la forme de compléments, si vous êtes un participant moins favorisé ou si vous optez pour des modes de transport écologiques.

Il ne peut pas vous être demandé de frais de scolarité, d'inscription, d'examens ou d'accès aux laboratoires et aux bibliothèques au cours de la période de mobilité.

Vous avez le droit de demander que des modifications soient apportées au contrat pédagogique dans les délais fixés par les établissements d'origine et d'accueil. Vous avez le droit d'introduire une demande de prolongation de la période de mobilité auprès de votre établissement d'origine.

## VOS DEVOIRS ET OBLIGATIONS

Vous devez respecter les règles et réglementations de l'établissement/organisation d'accueil et du pays d'accueil, notamment en matière de conduite, de santé et de sécurité.

Vous devez respecter le code de conduite de votre établissement d'accueil en reconnaissant la diversité de la communauté et en vous abstenant de toute discrimination à l'égard des autres fondée sur leur âge, leur origine ethnique, leur race, leur nationalité, leur appartenance à une minorité nationale, leur culture, leur langue, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur état civil, leurs responsabilités familiales ou parentales, leur maladie, leur validité ou leur invalidité, leur état de santé mentale, leur apparence physique, leur milieu socio-économique, leur foi ou confession religieuse ou leur absence, leur

affiliation ou leurs opinions politiques ou leur absence, ou toute autre distinction sans pertinence.

Vous devez agir de manière responsable et respectueuse envers votre communauté locale et universitaire. Adopter un comportement respectueux à l'égard des autres implique de respecter la loi et notamment de ne pas harceler ou intimider les autres.

Vous devez adopter un comportement qui ne présente aucun risque pour votre santé ou votre sécurité ou celles des autres. Vous devez respecter les normes de santé

## Charte de l'étudiant erasmus

et de sécurité de vos établissements/organisations et du pays d'accueil.

Vous devez respecter le principe d'intégrité académique et vous efforcer de donner le meilleur de vous-même lors des examens ou de toute autre forme d'évaluation.

Il vous est recommandé de profiter pleinement de toute l'offre d'apprentissage disponible dans l'établissement/l'organisation d'accueil, ainsi que de tirer le meilleur parti de votre séjour à l'étranger en participant activement à la vie sociale locale au travers d'activités/projets interculturels ou d'engagements citoyens.

Il se peut que vous ayez à acquitter des frais peu élevés (sur la même base que les étudiants locaux) pour une assurance, l'adhésion à une association d'étudiants ou l'utilisation de matériel et d'équipements pédagogiques.

Toute demande de prolongation éventuelle de la période de mobilité doit être présentée au moins un mois avant la fin de la période initialement prévue.

Avec les établissements d'origine et d'accueil, vous devez veiller à ce que les modifications apportées au contrat pédagogique soient validées après l'introduction de la demande.

### APRÈS LA PÉRIODE DE MOBILITÉ

#### VOS DROITS

Conformément au contrat pédagogique, vous avez droit à une reconnaissance académique complète et automatique de la part de l'établissement d'origine pour les activités accomplies avec succès au cours de votre période de mobilité.

#### VOS DEVOIRS ET OBLIGATIONS

Vous devrez remplir un rapport du participant afin de fournir un retour d'information sur votre période de mobilité Erasmus+ à vos établissements d'origine et d'accueil, ainsi qu'à l'agence nationale Erasmus+ concernée et à la Commission européenne.

En s'inspirant de votre expérience, la Commission européenne et les agences nationales Erasmus+ pourront alors évaluer les moyens d'améliorer et d'enrichir le programme Erasmus+ pour les générations futures.

N'hésitez pas à partager votre expérience de mobilité avec des amis, d'autres étudiants, le personnel de

l'établissement d'origine, des journalistes, etc. pour informer et faire bénéficier d'autres personnes de cette expérience.

Vous êtes en droit, et cette démarche est encouragée, de demander l'Europass Mobilité si vous êtes jeune diplômé d'un établissement d'enseignement supérieur situé dans un pays participant au programme.

Vous avez le droit de recevoir de l'établissement d'accueil, dans un délai de cinq semaines à compter de la publication de vos résultats, un relevé de vos notes, si possible sous forme numérique, où figureront le nombre de crédits et les notes obtenues. Dès réception du relevé de notes, l'établissement d'origine vous fournira des informations complètes sur la reconnaissance de vos acquis.

Si votre inscription s'effectue dans un établissement d'enseignement supérieur situé dans un pays participant au programme, vous avez droit à ce que les éléments reconnus figurent dans le supplément au diplôme. Vous avez le droit de recevoir le supplément au diplôme, si possible sous forme numérique, y compris dans sa version linguistique d'origine.

Si vous effectuez un stage, vous avez droit à un certificat de stage, si possible sous forme numérique, de la part de l'organisation/établissement d'accueil, résumant les tâches exécutées et fournissant une évaluation. L'établissement d'origine vous remettra également un relevé de notes, si le contrat pédagogique le prévoit. Si le stage ne fait pas partie de votre programme d'études, vous pouvez demander qu'il soit enregistré dans l'Europass Mobilité et, si votre inscription s'effectue dans un établissement d'enseignement supérieur situé dans un pays membre du processus de Bologne, la période de mobilité devra également être consignée dans votre supplément au diplôme.

## PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LA PÉRIODE DE MOBILITÉ

### VOS DROITS

Vous avez droit à des chances et à des conditions d'accès égales et équitables dans le cadre du programme Erasmus+, ainsi qu'à des procédures équitables, inclusives et transparentes à toutes les étapes de votre mobilité.

Si vous rencontrez un problème ou si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez d'abord contacter votre établissement/organisation d'origine ou d'accueil et chercher une solution avec eux. Vous devez identifier clairement le problème et contacter la personne responsable concernée, en fonction de la nature du

problème. Son nom et ses coordonnées doivent figurer dans le contrat pédagogique. Au besoin, vous devez suivre les procédures officielles de recours mises en place dans l'établissement/organisation d'origine ou d'accueil. Si votre établissement/organisation d'origine ou d'accueil manque aux obligations définies dans la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur ou dans votre convention de subvention, vous pouvez contacter l'agence nationale Erasmus+ concernée.

Les associations d'étudiants et les représentants des étudiants, tant de votre établissement d'origine que de votre établissement d'accueil, peuvent vous aider. Les établissements d'origine et d'accueil peuvent vous indiquer où trouver, sur place, les points de contact des associations d'étudiants et des représentants des étudiants.

### VOS DEVOIRS ET OBLIGATIONS

Pour vous aider à chaque étape de votre mobilité, il vous est conseillé de télécharger l'application Erasmus+ Mobile, qui est votre premier point d'entrée pour accéder aux services, astuces et possibilités qui vous serviront pendant votre période de mobilité à l'étranger.

L'outil de soutien linguistique en ligne (Online Language Support - OLS), conçu pour les participants au programme Erasmus+, est à votre disposition pour profiter de fonctionnalités spécifiques d'apprentissage des langues qui vous

aideront à maîtriser les langues que vous souhaitez parler au quotidien ou dans vos activités de mobilité.

Gardez à l'esprit l'impact de votre mobilité sur l'environnement, par exemple en prenant des dispositions pour réduire l'empreinte carbone de vos déplacements.

Veillez contacter vos établissements/organisations d'origine et d'accueil pour savoir quelles sont les possibilités qui s'offrent à vous pour rendre votre expérience Erasmus+ plus respectueuse de l'environnement.

### QU'ARRIVE-T-IL SI VOUS NE RESPECTEZ PAS LA CHARTE ?

Votre établissement d'origine et/ou d'accueil peut décider de mettre fin à votre période de mobilité à l'étranger.



Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2022

© Union européenne, 2022



La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est mise en œuvre sur la base de la décision 2011/833/UE de la Commission du 12 décembre 2011 relative à la réutilisation des documents de la Commission (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Sauf mention contraire, la réutilisation du présent document est autorisée dans le cadre d'une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0) (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>). Cela signifie que la réutilisation est autorisée moyennant citation appropriée de la source et indication de toute modification.

Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, il peut être nécessaire de demander l'autorisation directement auprès des titulaires de droits respectifs. L'Union européenne ne décline pas les droits d'auteur relatifs aux éléments suivants :

page 3, source: istock.com